

Projets pilotes pour une métropole nature

GRAND PARC

DES TROIS PLATEAUX DE L'EST PARISIEN

ATELIER #2. 30 SEPTEMBRE 2022. RESTITUTION

NOTE PROVISOIRE



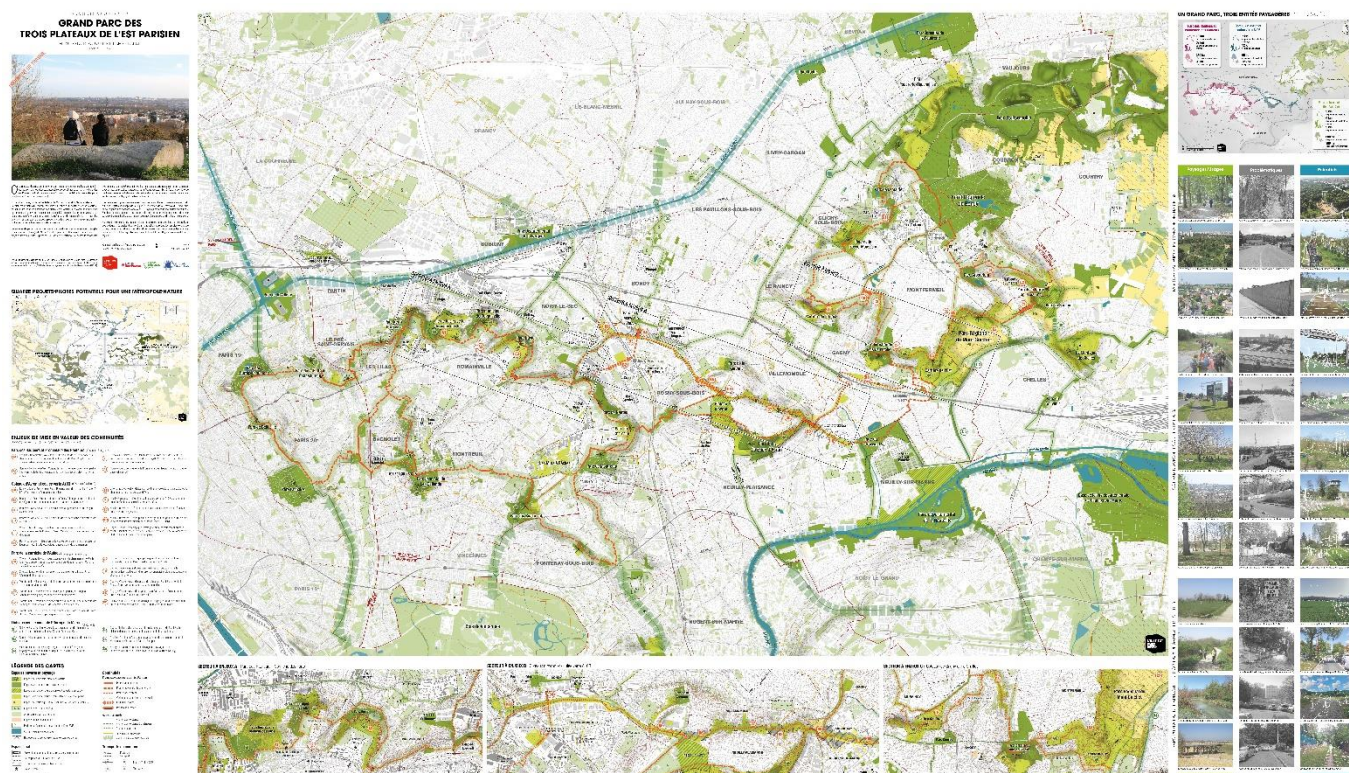
Novembre 2022

Directeur général : Nicolas Bauquet
Département DUAT : Cécile Diguët, directrice de département

Note rédigée par Maëlle Durante, architecte-urbaniste,
avec la collaboration de Maximilian Gawlik, paysagiste-urbaniste,
et Paul Lecroart, urbaniste senior, chef de projet

N° d'ordonnancement : 1.21.011
Crédit photo de couverture : © L'Institut Paris Region

L'INSTITUT PARIS REGION
15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr



Cartoguide du projet de « Grand Parc des Trois Plateaux de l'Est Parisien » (en cours de mise à jour)
 Accessible sur www.institutparisregion.fr © L'INSTITUT PARIS REGION

LA DÉMARCHE « 'PROJETS PILOTES' ET LA PROPOSITION DE « GRAND PARC DES TROIS PLATEAUX »

L'Institut Paris Region a lancé en 2021 une démarche exploratoire intitulée « Projets pilotes pour une métropole nature » avec l'appui de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de l'Agence des espaces verts. Son but est de proposer aux acteurs le socle de projets de trames vertes et bleues à l'échelle de grands territoires.

Les paysages et les milieux naturels de la métropole parisienne sont les grands perdants d'une urbanisation qui tend à effacer la géographie, fragmenter l'espace et restreindre la place du vivant. Une nouvelle approche est nécessaire afin de répondre, à la fois, aux enjeux écologiques et aux aspirations à la nature des franciliens. L'Institut propose l'idée de quatre projets de mise en valeur de continuités paysagères, écologiques et de mobilités actives. Le « Grand Parc des Trois Plateaux de l'Est parisien » est l'un d'entre eux.

À cheval sur Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, l'Est Parisien est un territoire densément habité qui connaît un déficit en espaces verts et de nature. Pourtant, les corniches des plateaux de Romainville, d'Avron et de l'Aulnoye recèlent des potentialités uniques. Leur mise en valeur et en réseau pourrait faire pénétrer la nature jusqu'au cœur de l'agglomération, irriguant les quartiers, rendant accessibles des espaces enclavés et des points de vue remarquables, tout en reconnectant les réservoirs de biodiversité.

Ce réseau de parcs pourrait s'organiser autour d'une promenade paysagère reliant trois entités :

- à l'ouest, le plateau de Romainville qui fait l'objet du projet de Parc des Hauteurs porté par Est Ensemble ;
- au centre, la reconquête des emprises de l'A103 pourrait dessiner une coulée verte régionale reliant le plateau d'Avron aux deux autres plateaux et à la Marne ;
- à l'est, la corniche de l'Aulnoye présente de forts enjeux de restauration, de gestion et de mise en continuité d'espaces ouverts, notamment sur les coteaux de Gagny et Chelles.

Ces propositions ont été formalisées sous la forme d'un *cartoguide* envoyé par courrier aux élus du territoire et aux grands acteurs concernés (État, SAGE Marne-Confluence) en mai 2022. Ce document a également été transmis aux services des collectivités territoriales concernées (communes, intercommunalités, départements), ainsi qu'aux institutions, associations ou maîtres d'œuvre agissant localement dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement, du tourisme et de la randonnée. De ces premiers contacts ont été établis avec certains de ces acteurs, d'autres suivront.

Un premier atelier-visite les 9 et 10 juin 2022 a été organisé. Une vingtaine de participants se sont mobilisés : techniciens de la Région, des départements, des intercommunalités, de l'Agence des espaces verts et du SAGE Croult Enghien et des membres d'associations. Les discussions très riches issues de cet atelier ont été restituées dans une note disponible sur le site de L'Institut Paris Region.

Pour poursuivre la discussion sur les enjeux et les potentialités de mise en valeur des trois plateaux de l'Est parisien, un second « atelier en marchant » d'une demi-journée autour du plateau d'Avron (93) et des emprises de l'A103, a été proposé aux acteurs du territoire le 30 septembre 2022.

La présente note restitue succinctement les échanges de ces ateliers. Elle peut ne pas refléter les positions de chaque institution participante.

ATELIER EN MARCHANT – vendredi 30 septembre

PARTICIPANTS

- BATAL Jade : Nord-Est parisien, Seine-Saint-Denis Tourisme
- BOUSQUET Téo : prospective territoriale, Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV)
- BOVE Stefan: L'Institut Paris Region
- CUILLER Daniel : animateur, comité départemental de la randonnée pédestre du 93
- DURANTE Maëlle : L'Institut Paris Region
- FAVALI Pia : Natura 2000, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (CD93)
- FERNANDES Sylvie : direction générale des services, Ville de Villemomble
- GIRARD Aline : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Croult-Engnien-Vieille Mer (SAGE)
- LANN Elsa : Aménagement et urbanisme (étude A103), GPGE
- LECROART Paul : L'Institut Paris Region
- MARAIS Emilie : PLUi - environnement, Grand Paris Grand Est (GPGE)
- MARTIN Charlotte : Nature et biodiversité, Région Île-de-France
- MAZZOLA Brigitte : présidente de l'association ENDEMA 93
- MULLER Jeanne : SAGE
- REDON Francis : président d'Environnement 93
- VALDES Carolina : Etudes urbaines, Ville de Rosny-sous-Bois

EXCUSÉS

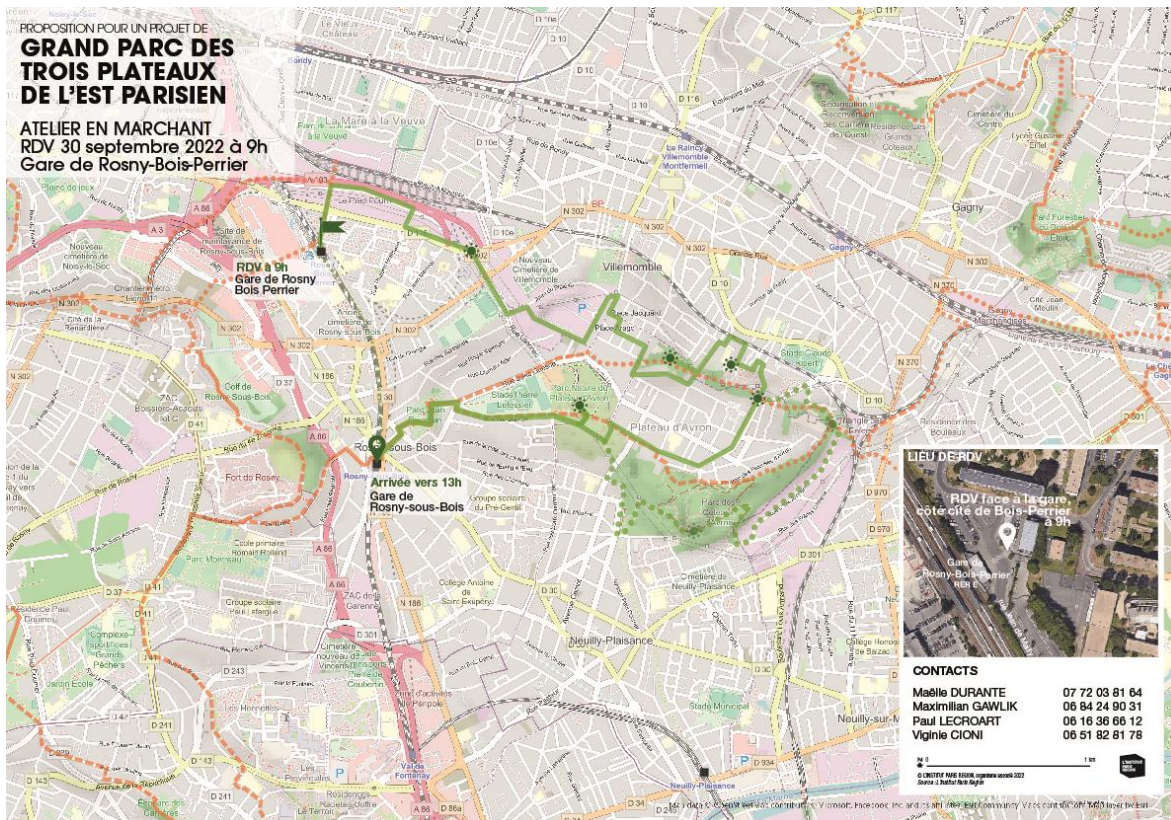
- BLONDEAUX Emmanuelle : Promenade des Hauteurs, agence TER
- CARLIER Ludivine : Parc des Hauteurs, Est Ensemble
- DESWARTE François-Xavier : Aménagement et urbanisme, Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne
- HEYLER Elisabeth : agence Complément-terre (étude emprises A103)
- SOUQ Marianne : CAUE Seine et Marne



Les participants à l'atelier en marchant au Parc nature du plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois, quelques participants ayant dû partir plus tôt ne sont pas sur la photo)

LE PARCOURS

L'itinéraire de ce second atelier s'intéresse à la partie centrale du projet de parc.
Les numéros cerclés ① correspondent aux différentes étapes du parcours.



① **Quartier du Bois Perrier (Rosny-sous-Bois)** : quartier de grandes barres d'habitations encadrant des espaces verts collectifs peu aménagés. Peu inséré dans le tissu, le quartier est coupé à l'Ouest par la ligne du RER E le long du centre commercial Westfield Rosny 2 et au Nord par une zone économique longeant l'A3. Au Sud Est, quelques équipements (école, gymnase), services et commerces font l'articulation avec les quartiers pavillonnaires.



② **Autoroute 103 (Rosny-sous-Bois)** : Le projet routier de l'A103 a été abandonné par décret le 26 avril 2002 mais les réserves sur les emprises n'ont été libérées que dix ans plus tard.

Une première section a été réalisée partant de l'A3 et débouchant dans Rosny-sous-Bois et Villemomble. L'autoroute est bordée sur ses deux rives par une bande végétalisée de largeur variable (15-20 m). Elle se sépare en deux branches en débouchée sur la RD 116.

Au Nord de l'autoroute, le futur centre de remisage de la ligne 15 du Grand Paris Express sera installé sur les emprises actuelles de voies ferrées. Au Sud, une zone d'activités économiques sert d'espace tampon entre les espaces d'habitation et l'autoroute.

Cette section d'autoroute encourage l'engorgement du trafic de ces villes en drainant l'autoroute sur la D116 qui s'élargit en 2x2 voies au niveau de son intersection avec mais est en 2x1 voie sur le reste de sa longueur.

On peut s'interroger sur l'utilité de cette bretelle de 2x2 voies. Son tracé correspond par ailleurs à un tracé de corridor écologique secondaire noté dans l'OAP Trame verte de Rosny-sous-Bois et le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de Grand Paris Grand Est avec plusieurs objectifs :

- Identifier et prendre en compte les corridors écologiques ;
- Réduire les coupures urbaines (entre Rosny-sous-Bois et Villemomble) ;



- Favoriser la préservation de la vocation économique et la requalification des zones d'activités économiques et commerciales.

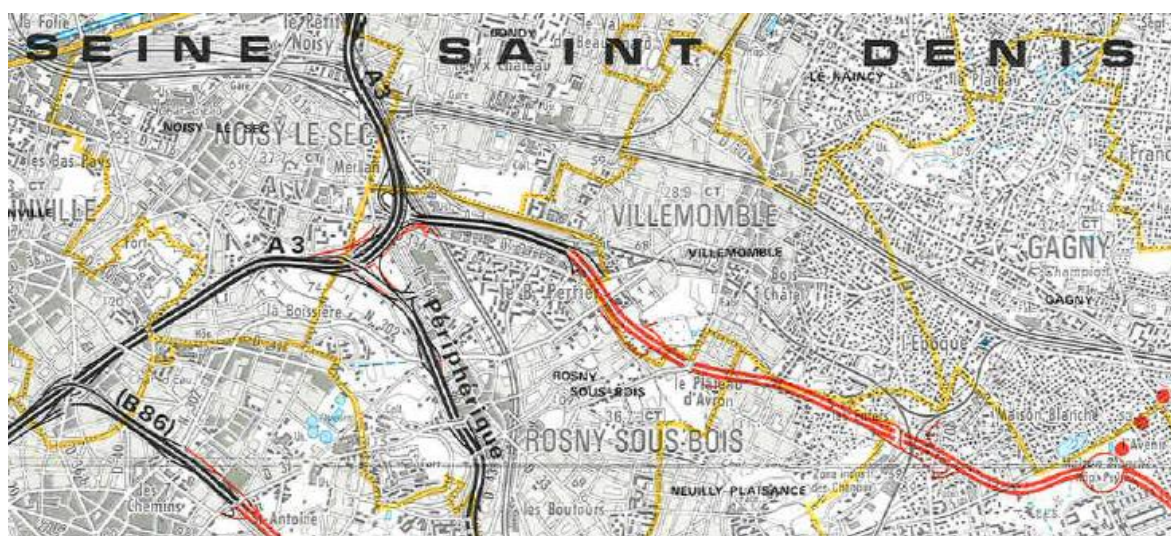
Ces emprises pourraient être mises à profit pour la création de liaisons vertes, le développement des modes actifs et le franchissement du nœud autoroutier et ferroviaire pour reconnecter Rosny et Villemomble.

La requalification et la mutation, dans le temps long, de la zone d'activités économiques (ZAE) pourrait aussi revitaliser ce secteur en accompagnant ces futures liaisons vertes.

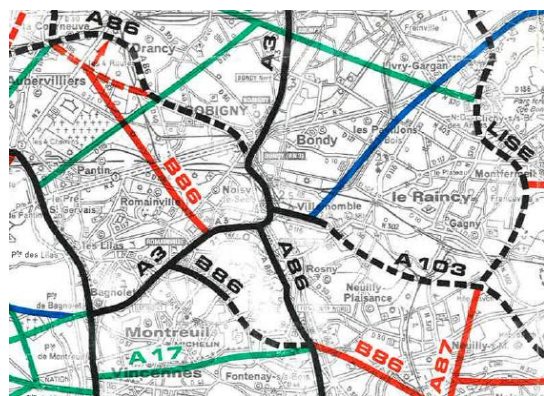
Paroles d'acteur

« *Les esprits changent, on arrête de vouloir construire le long de grandes voies* » (Paul Lecroart).

Cette portion d'A103 a été comparée à la bretelle supprimée de l'A186 pour laquelle deux visions s'opposent : le département souhaitant densifier sur le foncier libéré, le long du T1 et Est Ensemble souhaitant limiter la densification de son territoire.



Le projet initial de l'A103. En rouge, la section abandonnée
(Source : Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France- DRIEF, 1987)



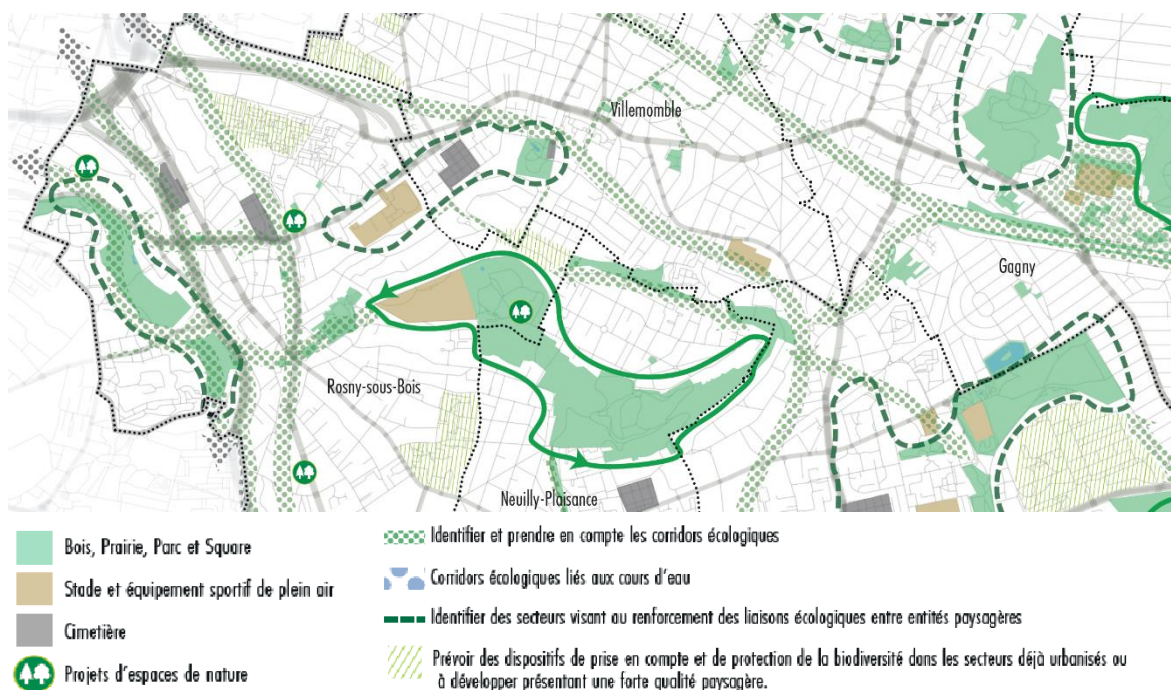
Évolution du schéma directeur routier de 1965 à 1984
En noir les tronçons réalisés, en bleu abandonnés et tiretés certains abandonnés (Source : DRIEF, 1988)



Les participants montant sur la butte de la future ligne M15
(Rosny-sous-Bois)



Remblais de la future sortie de tunneliers de la ligne M15 entre les bretelles de l'A103 (Rosny-sous-Bois)



Extraits (cartes et légendes) des orientation parties 1 du Plan d'aménagement et de développement durables (PADD) de Grand Paris Grand Est (Source : Grand Paris Grand Est)



Extraits (cartes et légendes) des orientation parties 2 & 3 du Plan d'aménagement et de développement durables (PADD) de Grand Paris Grand Est (Source : Grand Paris Grand Est)

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Trame verte Schéma de principes



Orientation d'aménagement et de programmation Trame verte et bleue schéma de principe
(Source : PLU de Rosny-sous-Bois, approuvé 2015, modifié 2018)

③ **Emprises A103 Ouest (Villemomble et Rosny-sous-Bois) :** Elsa Lann nous a présenté l'étude de programmation que l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est a lancé sur les emprises de l'ancienne autoroute A103 (l'étude ne traite pas de la portion existante de l'autoroute). Son dernier comité de pilotage a eu lieu le 29 Septembre 2022.

Le foncier à destination de l'ex-A103 a été acquis par l'État avant l'abandon du projet. Par la suite la majorité des emprises ont été laissées à l'abandon. Diverses causes rendent ces espaces peu adaptés à la construction, par exemple : des risques d'effondrement liés à d'anciennes carrières ou le passage de lignes haute-tension.

Aujourd'hui, ces emprises sont inscrites comme corridor d'intérêt régional au schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France (SRCE).

Un travail de hiérarchie par le prisme de l'écologie, l'environnement, l'eau, la biodiversité et du paysage a été engagé pour définir l'intérêt des différentes zones.

Quatre zones ont été identifiées :

- les coteaux d'Avron : une programmation écologique et paysagère intégrant ponctuellement un équipement ou de l'habitat, la priorité de ces secteurs étant les objectifs écologiques et paysagers ;
- les Fauvettes : une programmation multiple et intégrée, qui fait intervenir toutes les thématiques mais à des degrés différents ;
- les coteaux de Noisy : une programmation intégrée, à dominante écologique et paysagère ;
- Villemomble-La Garenne : une programmation intégrée, à dominante d'activités.

Le secteur de Villemomble la Garenne a été



Elsa Lann présentant l'étude de Grand Paris Grand Est sur les emprises de l'ex-A103 (Rosny-sous-Bois)



Les participants sur la butte de l'allée du Plateau (Villemomble)

mis à profit pour l'installation d'activités commerciales. Ces activités sont fonctionnelles et la Ville souhaite renforcer ce pôle et y ajouter des locaux d'artisanat.

Côté Rosny-sous-Bois, des logements collectifs en R+1 à faible densité sont en train d'être achevés sur les emprises situées en surplomb du site du Castorama.

L'étude a identifié un besoin de collège intercommunal dans ce secteur et le potentiel réaménagement du centre équestre pour gagner de l'espace.

Paroles d'acteur

« Des emprises qui végètent depuis les années soixante » (Elsa Lann)

À la suite du Copil, le scénario qui a été retenu consiste en la création d'un parc linéaire (26 ha) le long des emprises de l'ex-A103 a été retenue ainsi que la conservation des espaces de nature.

④ **Emprises A103 Coteau d'Avron Nord et Est** : ici les emprises de l'ancien projet d'A103 sont en friche ou occupées par des activités plus ou moins informelles : l'étude de programmation mentionne ainsi des casses automobiles, ferrailleurs, stockages de matériaux du BTP mais également des poches d'espace ouvert dans les tissus pavillonnaires « dont une partie est abandonnée et clôturée (à Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance notamment) avec une évolution des jardins vers la friche arbustive et boisée, laissant apparaître quelques arbres isolés remarquables ».



Aperçu des friches de l'ex A103 à la croisée de la rue du Dr Calmète et de l'avenue Bidance une ancienne route devenue privée.

Paroles d'acteur

Sylvie Fernandes nous a expliqué que le passage François Mauriac est fermé depuis plusieurs années à la suite d'occupations illégales du site.



Impasse de l'avenue Gourichon (Neuilly-Plaisance)



Avenue Bidance (Neuilly-Plaisance)



Vue sur Villemomble et Gagny, en particulier la carrière de l'Ouest depuis la rue du Bel Air (Neuilly-Plaisance)

⑤ **Parc Nature du Plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois)** : La première phase de ce parc classé en zone Natura 2000 vient d'être achevée (10 ha). Des travaux sont encore en cours, 5 ha supplémentaires doivent être aménagés et il sera un jour relié au parc des Coteaux d'Avron, pour former un parc intercommunal de 70 hectares.

Le parc accueille des espèces rares et protégées comme la pie-grièche écorcheur ou la bondrée apivore. La zone centrale fermée au public accueille de l'éco-pâturage. Un suivi écologique qui durera 5 ans et donnera lieu à des comptes rendus annuels ou bisannuels a été lancé.



Pia Favali présentant le Parc nature du plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois)



Plan du Parc nature du Plateau d'Avron (source : Rosny-sous-Bois)

⑥ **Parc Jean Decesari (Rosny-sous-Bois) :** Carolina Valdes (Ville de Rosny-sous-Bois) a présenté les divers travaux entamés par la ville.

Des études sont en cours pour la création et la requalification des espaces publics du point de vue environnemental avec une attention particulière sur la désimperméabilisation et la végétalisation.

La Ville travaille avec l'EPT Est Ensemble sur la Promenade des Hauteurs. Elle est à l'articulation entre le Parc des Hauteurs dessiné autour du plateau de Romainville et les parcs situés sur le plateau d'Avron. Elle est aussi la charnière entre les territoires de la Marne et l'Ourcq.



Carolina Valdes (en blanc) présentant ses travaux au parc Decesari (Rosny-sous-Bois)

Paroles d'acteur

« *Je regarde pour concrétiser les grandes flèches des orientations du PADD* » (Carolina Valdes)

Carolina Valdes cherche à lancer une étude pour un Plan Nature à Rosny-sous-Bois. Son objectif est de traduire les grandes orientations du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) à l'échelle de la rue pour en étudier la faisabilité.

L'OAP environnementale du PLU-i de Grand Paris Grand Est sera révélée aux communes après son passage en bureau le 17 Octobre. (Emilie Marais)



Panorama depuis le belvédère du parc Decesari (Rosny-sous-Bois)

Les suites

- Un rapport exploratoire sur l'opportunité du Projet de Grand Parc des Trois Plateaux de l'Est Parisien. Ce travail sera alimenté par des entretiens avec différents acteurs concernés.
Premier semestre 2023
- Une *Note rapide* de L'Institut Paris Region permettant d'informer et de sensibiliser sur la démarche « Projets Pilotes pour une métropole nature »
Premier trimestre 2023
- Ce travail s'inscrit dans le SCoT de la Métropole du Grand Paris, le Plan vert régional, les réflexions de l'Agence des espaces verts (AEV) sur les grandes continuités naturelles et les projets de trames vertes et bleues des territoires ; Il contribue à alimenter les réflexions sur le futur SDRIF-E Île-de-France 2040. Notamment au travers de la « Carte verte ».
Fin 2022 – début 2023
- L'équipe de L'Institut Paris Region, avec l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), se tient à disposition des collectivités et des acteurs concernés pour présenter la démarche et l'état des réflexions.

Pour aller plus loin...

Sur les emprises de l'ex-A103 :

Étude de programmation et de conception urbaine et environnementale sur les anciennes emprises destinées à l'A103 par Complémenterre, Corydalis, l'agence d'urbanisme et de paysage AME, Adéquation et OTCI groupe pour Grand Paris Grand Est. Sept. 2021.

Sur le parc Nature du Plateau d'Avron :

<https://www.rosnysousbois.fr/parc-nature-plateau-avron/bienvenue-au-parc-nature-du-plateau-da-vron/>